

ELLIOT Simone

Le 04 février 2019

4 rue du 5 Décembre

11200 LUC SUR ORBIEU

Monsieur le commissaire enquêteur,

En réponse, à l'enquête publique concernant l'extension de périmètre de l'association syndicale autorisée du canal de Luc/Ornaisons/Boutenac.

Je me déclare **DEFAVORABLE** à l'extension du périmètre de l'ASA du canal de Luc/Ornaisons/Boutenac, sujet de la présente enquête.

Je suis propriétaire d'un lot comprenant une maison d'habitation de 103,40 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 397 m<sup>2</sup> ce qui fait qu'il n'y a que **294,60 m<sup>2</sup> de jardin sans gazon**. Les particuliers que possèdent une petite superficie sont énormément pénalisés. Nous payons moins le M<sup>2</sup> de l'eau potable y compris les taxes, compteur etc ... que le M<sup>2</sup> de l'eau du canal sans assainissement (le compteur est ouvert 8 mois dans l'année !).

Veillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations.

ELLIOT Simone